



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 septembre 2021

DÉLIBÉRATION

N° 95 - 30.09.2021

En exercice ...28  
Présents ..... 22  
Votants ..... 28  
Abstention ..... 0

PÔLE RESSOURCES  
10. FINANCES  
BUDGET ANNEXE CINÉMA-SPECTACLE  
Décision modificative n°1

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,  
Le 30 septembre,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 24 septembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

**Délégués titulaires présents :**

**Ars en Ré :** Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS, M. Jérôme DUMOULIN,

**Le Bois-Plage :** M. Gérard JUIN, Mme Sandrine PERCHAI, M. Jean-Pierre GAILLARD,

**La Couarde sur Mer :** M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,

**La Flotte :** M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,

**Loix :** M. Lionel QUILLET,

**Les Portes en Ré :**

**Rivedoux Plage :** M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,

**St. Clément des Baleines :** Mme Lina BESNIER,

**Ste Marie de Ré :** Mme Gisèle VERGNON, Mme Anne PAWLAK, M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU, M. Didier GUYON,

**St. Martin de Ré :** M. Patrice DÉCHELETTE, Mme Chantal ZELY-TORDJMANN, M. Jean-Paul GOUSSARD.

**Délégués titulaires absents et excusés :**

Mme Annie BERGERON (donne pouvoir à M. Jean-Paul HÉRAUDEAU), M. Patrick BOUSSATON (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Alain POCHON (donne pouvoir à Mme Lina BESNIER), M. Patrick BOURAINE (donne pouvoir à M. Jérôme DUMOULIN), M. Daniel TASSIGNY (donne pouvoir à Madame Anne PAWLAK) M. Didier LEBORGNE (donne pouvoir à Madame Gisèle VERGNON).

**Secrétaire de séance : Jean-Paul GOUSSARD**

AR PREFECTURE

017-241700459-20210930-D202195-BF  
Reçu le 05/10/2021

\* \* \* \* \*



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 30 septembre 2021

**DÉLIBÉRATION**

N° 95 - 30.09.2021

En exercice ... 28  
Présents ..... 22  
Votants ..... 28  
Abstention ..... 0

**PÔLE RESSOURCES  
10. FINANCES  
BUDGET ANNEXE CINÉMA-SPECTACLE  
Décision modificative n°1**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20,

Vu l'instruction comptable M4,

Vu le Budget Primitif du budget annexe cinéma-spectacle approuvé par le Conseil communautaire du 8 avril 2021,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 septembre 2021,

Considérant qu'il convient d'équiper les salles du nouveau bâtiment « La Maline » ;

Considérant qu'il est nécessaire, pour cela, de compléter les crédits pour un montant de 200 000 € et ainsi prévoir un emprunt pour les financer ;

Considérant qu'il convient de procéder dans le cadre du budget annexe cinéma-spectacle 2021 à la décision modificative n°1 suivante :

Section d'investissement :

Art (Chap) - Opération	Dépenses		Art (Chap) - Opération	Recettes	
2313 (23) - 1001	Constructions	200 000,00 €	1641 (16) - 1001	Emprunts en euros	200 000,00 €
	<b>Total Dépenses</b>	<b>200 000,00 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>200 000,00 €</b>

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe cinéma-spectacle de la Communauté de communes de l'île de Ré telle qu'elle est susmentionnée,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Affichée le : 5 octobre 2021

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télérécourse citoyens, en suivant les instructions disponibles à : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

AR PREFECTURE

017-241700459-20210930-D202195-BF  
Reçu le 05/10/2021

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 28  
 Nombre de membres présents: .....22.....  
 Nombre de suffrages exprimés : .....22.....  
 VOTES - Pour : .....22.....  
 Contre : .....0.....  
 Abstentions : .....0.....

Date de convocation : 24/09/2021

Présenté par le Président ,  
 A Saint-Martin de Ré, le 30/09/2021  
 le Président ,  
 Délibéré par Le Conseil Communautaire en session Ordinaire  
 A Saint-Martin de Ré, le 30/09/2021

Les membres du Conseil Communautaire,

Mme BERGERON Annie	Mme BESNIER Lina	M. BOURAINE Patrick
M. BOUSSATON Patrick	M. CHAIGNE Marc	M. DECHELETTE Patrice
M. DUMOULIN Jérôme	Mme FOULQUIER Simone	M. GAILLARD Jean-Pierre
M. GOUSSARD Jean-Paul	M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe	M. GUYON Didier
M. HERAÛDEAU Jean-Paul	M. JUIN Gérard	M. LEBORGNE Didier
Mme LUTTON Peggy	Mme PAWLAK Anne	Mme PERCHAIS Sandrine
Mme PETINIAUD-GROS Danièle	M. POCHON Alain	M. QUILLET Lionel
M. RAFFARIN Patrice	M. RAYTON Patrick	M. SALEZ Patrick
M. TASSIGNY Daniel	Mme VERGNON Gisèle	M. ZELIE Roger
Mme ZELY-TORDJMANN Chantal		


AR PREFECTURE

017 241700459 20210930 0202195-BF  
 Reçu le 05/10/2021

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

A Saint-Martin de Ré, le 30/09/2021



AR PREFECTURE  
017-241700459-20210930-D202195-BF  
Reçu le 05/10/2021